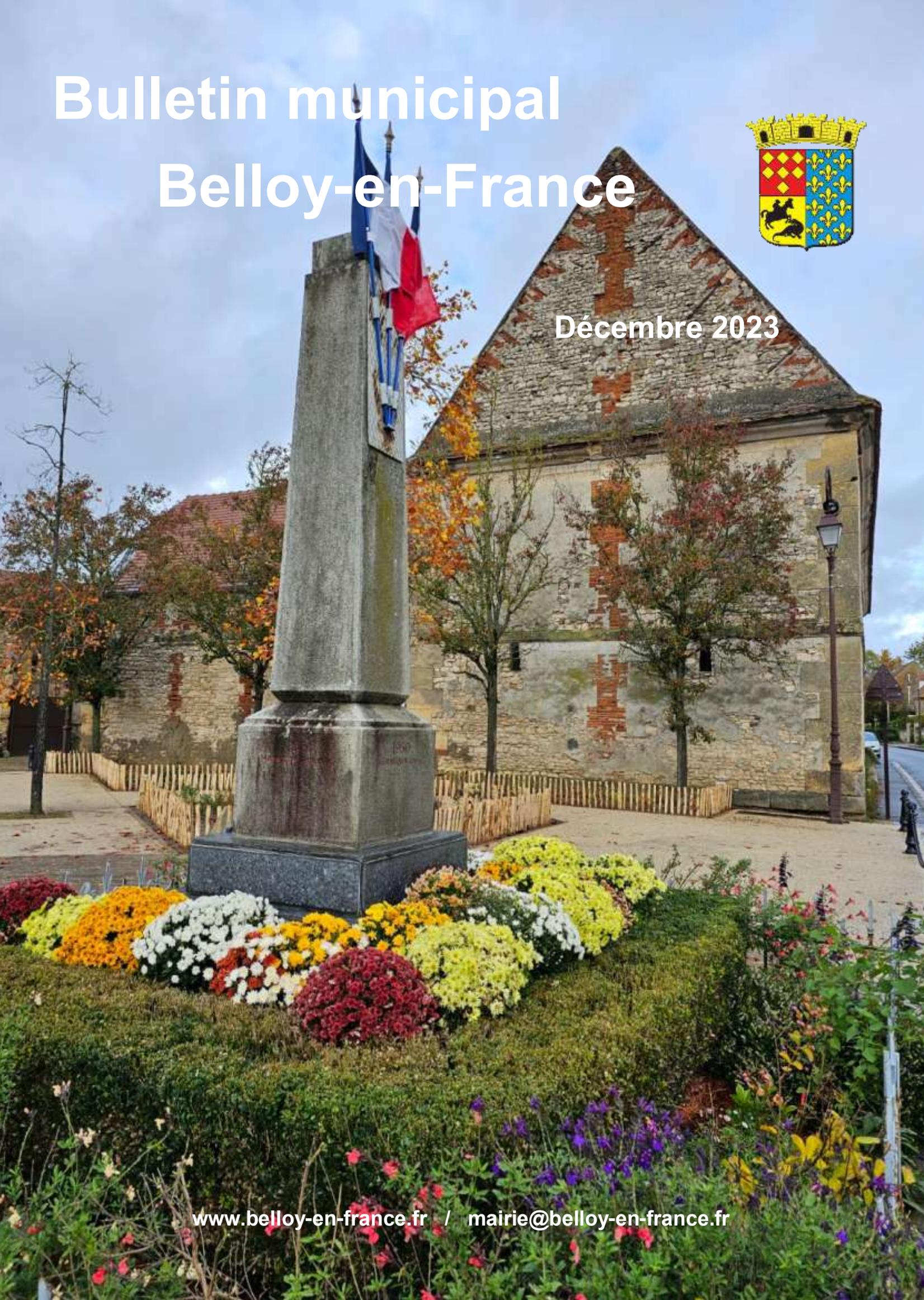


Bulletin municipal Belloy-en-France



Décembre 2023





En cette fin d'année 2023, faisons ensemble un point info sur réalisations et projets communaux.

Tout d'abord en **matière d'autonomie financière**, le **bloc communal**, durablement amputé de ressources fiscales diversifiées, par la suppression de la TH, après celle de la TP hier et demain celle progressive de la CVAE, et toujours dans **l'attente d'une indexation pérenne de la DGF** (Dotation Globale de

Fonctionnement) sur le taux d'inflation annuel. Elle a été réduite pour les communes à plus 1,7% loin du taux réel d'inflation.

Aussi, l'annonce d'une **prochaine refonte du mode de calcul de la DGF** par l'État, lors de la dernière assemblée des Maires de France n'est pas sans les interroger fortement, dans l'attente de plus amples indications sur les nouvelles modalités de calcul de celle-ci, retenue au final par les services de Bercy. Par ailleurs, si le taux de la **taxe foncière** communale Belloysienne est restée **inchangée en 2023**, sans augmentation depuis des années, nos concitoyens ont néanmoins vu leurs **bases foncières**, définies chaque année par l'État, augmenter cette année du taux plein du taux de l'inflation annuelle. Et si nous devons conserver des capacités budgétaires communales suffisantes, garantes de nos besoins de fonctionnement et de possibles nouveaux investissements ou services : celle-ci ne rest pas moins tributaire d'un **nécessaire et juste équilibre** entre l'allocation d'État (DGF) et l'évolution des bases de **taxe foncière** communale supportable pour chacun de nos concitoyens.

Dans le **domaine scolaire** : cet été, réfection du **sol** d'une dernière **classe élémentaire** et installation sous les préaux d'un **dispositif anti-pigeons**, protégeant le projet pédagogique de **fresque murale** préparé par les enfants. En juin au décours de la **kermesse des écoles**, remise de **calculatrice** pour les nouveaux **collégiens** et en décembre, cocktail convivial de réception pour féliciter tous les nouveaux **bacheliers 2023** avec attribution de **bons d'achat multimédia**. En 2023, **forte contribution** communale à travers la **Caisse des Écoles**, aux sorties découvertes, musées, classe verte et abondement budgétaire de l'**Adosociety** pour de belles animations, loisirs, lors des petites et grandes vacances en complément de l'**ACELVEC**.

En matière d'**environnement** : en 2024, suite aux subventions départementales et d'État, installation pendant les vacances scolaires, d'**huisseries double vitrage** sur l'en-

semble du **groupe scolaire Albert Boucher**. En Décembre, acquisition d'un premier véhicule électrique communal, de police municipale, subventionné par le département et les syndicats d'électricité SIGEIF et SVEVO auxquels est affiliée la commune. En 2023 encore, **division par trois** de la **consommation éclairage public**, par la suppression de l'éclairage nocturne en cours de nuit et l'adoption d'un projet de **trame noire** nocturne. Cet hiver, lancement d'une opération de **thermographie** par drones, avec étude des déperditions thermiques pavillonnaires en parallèle avec les programmes d'aides subventionnant les **isolations** pour les **particuliers**. En 2024 réunion avec l'**ADEME** et le **SIGEIF** pour parfaire nos **économies d'énergie** sur les **bâtiments communaux**. Et cette année, les **Journées de l'Environnement** et d'opérations « Nettoyons Belloy » ont encore réuni de fidèles collecteurs. Enfin en **2024**, démarrage du **projet** d'un nouveau centre technique municipal (**CTM**)

Enfin, au **Parc de la Marlière**, le **parcours de santé** déjà mis en place, est bien apprécié par nombre de nouveaux adeptes, promeneurs comme sportifs. En **centre-ville**, cet automne, avec le concours du PNR, il a été procédé à la **végétalisation du CD85**, rues du Général Leclerc, Mirville et place du Souvenir, pour à terme un beau fleurissement pérenne au cœur du village.

En matière de **développement de service à l'habitant**, outre la venue des **bus** du **CIAS** et **PMI/Emploi**, mise en place d'un service **portail famille** informatique qui facilite les paiements bancaires à distance, pour les frais d'inscription en restauration et garderie périscolaires et toute information est à disposition régulière sur le site internet communal ainsi que sur les panneaux d'affichage électronique remis en fonction après travaux, places Sainte-Beuve et du Souvenir.

Enfin en 2023, comme toujours, nous nous efforçons d'apporter une **forte contribution financière** et un **soutien technique** à travers la signature d'une **charte d'engagement au monde associatif**, culturel et sportif belloysien. Il anime pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands, nombre d'activités de loisirs et multiples et festives manifestation sous expos. Nous les en remercions ici avec reconnaissance.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos vœux les plus cordiaux de bonnes fêtes de fin d'année en famille et vous adressons nos souhaits les plus chaleureux de nouvel an.

J. Barbouin





COMMUNIQUÉ

Le conseil municipal du 28 septembre 2023 a élu **Jean-Claude Turban** à la majorité en tant que **5ème adjoint, délégué à la voirie et à l'environnement**.

Jean-Marie Bontemps prend désormais en charge les **affaires scolaires** en remplacement de **Thibaut Sainte-Beuve**, démissionnaire de son mandat d'adjoint pour raisons professionnelles, étant précisé qu'il demeurera engagé en tant que conseiller municipal jusqu'à la fin de la mandature.

Je tiens à exprimer **ma sincère gratitude** envers **Thibaut Sainte-Beuve** pour son **dévouement** et son **engagement** au service de la commune et de ses administrés, aussi bien durant le mandat actuel que le précédent et j'adresse mes **meilleurs vœux de réussite** à **Messieurs Bontemps** et **Turban** dans leurs nouvelles responsabilités au sein de la municipalité.

Je suis confiant qu'ils continueront à œuvrer pour le bien-être des belloysiennes et des belloysiens.

Le Maire
Raphaël Barbarossa

FINANCES

€ € € FINANCES LOCALES € € €

A quoi correspond la taxe foncière ?

La taxe foncière est une appellation générique regroupant un ensemble de taxes (sur les propriétés bâties, le non-bâti, le ramassage des ordures ménagères) mis en place en tant que tel au début du XXe siècle, mais elle existe sous plusieurs formes depuis l'Antiquité. Cet impôt ne concerne que les propriétaires, qu'ils résident ou non dans leur bien. S'y ajoutait jusqu'à l'an dernier la taxe d'habitation, redevable en principe par tous les habitants locataires ou propriétaires. Elle a été complètement supprimée pour les résidences principales au 1^{er} janvier 2023.

Comment calcule-t-on la taxe foncière ?

Le calcul de la taxe foncière est basé sur la valeur locative cadastrale du bien, dite valeur locative, qui correspond à ce qu'il pourrait rapporter en cas de mise en location aux conditions du marché.

En 2023, il y a eu une revalorisation nationale de la base de 7,1%

Evolution des taux par nature de taxe entre 2021 et 2023

	2021	2022	2023
La commune :	19,96%	19,96%	19,96%
Le taux de la commune est inchangé			
L'Intercommunalité :	2,64%	3,21%	3,21%
Stabilité entre 2022 et 2023			

Contribuables exonérés de la taxe foncière

La taxe foncière est indépendante au niveau des revenus du foyer fiscal et du niveau d'imposition.

Chaque propriétaire d'un bien immobilier en est redevable.

Toutefois, si le redevable a plus de 75 ans au 1^{er} janvier 2023, et si son revenu fiscal de référence de 2022 ne dépasse pas 11 885€ pour une personne seule ou 18 233€ pour un couple, il bénéficie de plein droit cette année d'une exonération de la taxe foncière sur la résidence principale.

Autres taxes sous l'égide de la C3PF

Taxes ordures ménagères 2021 (9,89%) 2022 (10,42%) 2023 (9,95%)
Augmentation entre 2021 et 2022 puis légère baisse en 2023

Taxe GEMAPI 2021(0,356%) 2022(0,396%) 2023 (0,514%)
(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

En augmentation constante, mais la taxe ne peut pas être supérieure à 40€

Aline CARON
Rapporteur Commission Finance



BATIMENTS



BÂTIMENTS

Récapitulatif des achats et travaux réalisés en 2023

De l'édition du grand livre il ressort pour l'année 2023 les dépenses mandatées de janvier à novembre 2023 détaillées ci-après :

EN INVESTISSEMENT :	48 473 €
(missions d'étude préalable à la restauration de la façade ouest de l'église maîtrise d'œuvre pour le remplacement menuiseries extérieures groupescolaire Albert Boucher diagnostic amiante et plomb groupe scolaire Albert Boucher)	33 944 €
mise aux normes armoire électrique Maison Pour Tous (achat meubles cuisines école élémentaire, couchettes dortoir école Maternelle, caisson bureau Adosociety)	11 280 €
achat lave linge école maternelle	1 671 €
achat lave linge micro-crèche	879 €
EN FONCTIONNEMENT :	112 904 €
entretien, réparations et dépannages sur bâtiments publics	33867 €
(fontaine eau, nettoyage bac à graisse cantine, travaux peinture mur fresque école élémentaire, Changementt sol école élémentaire, peinture salle Conseil Municipal, nettoyage vitres bâtiments communaux, peinture, fuite d'eau sur logements communaux) et bien d'autres travaux et dépenses diverses pour des travaux ponctuels effectués par les services techniques.	
entretien, réparations et dépannages sur bâtiments publics	52537 €
(informatique, logiciels, vidéo surveillance, caméras, matériel cuisine cantine, protection incendie, Fontaine à eau Place Sainte-Beuve, élévateur groupe scolaire, copieurs écoles et mairie, défibrillateurs)	
ménage école élémentaire par Entreprise extérieure	21829 €
achat produits d'entretien	4671 €

AFFAIRES SOCIALES



Service de portage de repas à domicile : Pour permettre le maintien au domicile des personnes en difficultés, le CCAS de Belloy-en-France assure sur la commune le portage de repas à domicile par le traiteur "DELICELY" de Saint-Martin du Tertre. Une participation financière communale est octroyée pour chaque repas livrée qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur au bénéficiaire.

Les bénéficiaires sont des personnes isolées et sur avis médical :

- âgées de 65 ans et plus

ou à partir de 60 ans en cas d'invalidité au travail

ou handicapées titulaire d'une carte d'invalidité

ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas

Pour un couple, les deux personnes doivent remplir les conditions.

Toute personne remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01 30 35 70 14 aux heures d'ouverture de la Mairie.

service de téléassistance : la téléassistance permet à une personne âgée ou personne handicapée d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention des secours 24 h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, en pressant le bouton d'une télécommande qu'elle porte sur elle.

(formulaire à retirer auprès du secrétariat de la mairie)

dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : des dossiers de demande d'APA en établissement ou à domicile peuvent être retirés auprès du secrétariat de la mairie.

Séniors et numérique :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin d'aide quelle qu'elle soit (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame Monique MOREAU, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

Repas annuel du CCAS et colis de fin d'année :

Nouveau : les personnes qui atteignent 70 ans dans l'année doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie. Il en est de même pour les personnes nouvellement arrivées à Belloy âgées de plus de 70 ans.

Plaisir des papilles et du vivre ensemble, se retrouver, échanger, quoi de mieux qu'un bon repas pour en profiter.

Les personnes âgées de 70 ans et plus en 2023 auront été conviées au traditionnel repas de fin d'année prévu le Samedi 09 décembre 2023. Une invitation est envoyée à chaque personne inscrite sur la liste des personnes âgées tenue en mairie et mise à jour chaque année.

Une valisette de produits festifs de Noël est offerte également à chaque personne (1 valisette simple pour personne seule et 1 valisette double pour un couple).

Chaque valisette est à disposition en Mairie. Une communication est faite à chaque destinataire. La date de retrait des colis est fixée le mardi 19 décembre 2023 de 14h30 à 17h à l'Espace Saint-Georges. A cette occasion les personnes seront invitées à partager un moment de convivialité.



L'amicale des Anciens :

Un lieu de rencontre, de détente et d'échange pour tous.

Facile d'accès, le foyer situé dans le local de l'ancienne cantine scolaire est ouvert tous les jeudis de 14 h à 17 h dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux avec un café ou thé accompagné d'un petit chocolat, ainsi qu'un goûter servi à 16 heures avec une boisson.

Comme tous les ans Mary commande des petites bûches de Noël, des galettes en Janvier ainsi que des petits nids pour Pâques à la boulangerie « Au Pain Doré ».

Ponctuellement des repas à thèmes sont organisés au foyer (choucroute, cassoulet, couscous etc...) et pour compléter cette journée un loto gratuit et humoristique est tiré pour l'agrémenter.

Comme l'an passé, le repas pour clôturer la saison a eu lieu le jeudi 29 juin 2023 au restaurant "AGO" au Mesnil Aubry. Ce sont 30 fidèles du foyer qui ont pu apprécier la convivialité de cette journée et le bon repas qui a été servi en fonction du choix de chacun.

En Octobre un couscous a été programmé dans l'enceinte du foyer. 34 personnes ont répondu présentes à cette journée.

Le Beaujolais Nouveau a eu lieu le jeudi 16 novembre comme tous les ans avec une assiette de charcuterie ainsi qu'un morceau de fromage.

Jeux divers : belote, rummikub, rami, triominos, yams, dada et tout autre jeu, selon les envies de chacun sont à votre disposition pour vous distraire.

Mary remercie tous les participants au club du jeudi, sans eux, ce ne serait pas possible de rester actifs

Pour tous renseignements contacter Mary au 06.10.07.33.60

Séjour 2024 :

Pour l'année le CCAS et l'amicale des Anciens proposent une sortie en Bretagne du jeudi 4 au mardi 9 avril 2024 au "Best Western Amor Park" à Dinan (Cotes d'Armor) au tarif de 750,00 € TTC par personne en chambre double et 930,00 € TTC en chambre single.

Pour tous renseignements contacter Marc BRIDIER au 06 74 81 90 00 ou le rencontrer au foyer le jeudi après-midi de 14 h à 17 h.

LE CIAS (Centre Intercommunal des Affaires Sociales)

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) se divise en deux pôles distincts : le pôle de la petite enfance et le pôle social.

Le pôle social vient en complément des actions existantes au sein même du CCAS.



Le CIAS est représenté par le bus labellisé "France Service Mobile". L'itinérance journalière permet aux administrés du territoire de la C3PF de bénéficier des services publics au plus près de chez eux. **Pour toute rencontre, il est nécessaire de prendre rendez-vous téléphoniquement au 06.43.60.03.32 ou par mail : cias@c3pf.fr**

Nouveau BUS PMI

Depuis le début de l'année un bus de la PMI est présent sur le territoire 2 fois par mois, offrant la possibilité d'avoir une consultation et un suivi (auxiliaire de puériculture, sage-femme et médecin). Pour plus amples informations, il convient de vous adresser en mairie ou vous rendre sur le site de la ville pour les prochaines dates.



Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments et aux Affaires Sociales

NOS ECOLES



UNE RENTREE SCOLAIRE SEREINE A BELLOY-EN-FRANCE



Oui, la rentrée scolaire s'est globalement bien passée dans nos écoles maternelle et élémentaire. Nous avons gardé les mêmes structures pédagogiques que l'an passé et tous les enseignants étaient à leur poste début septembre.

DES EFFECTIFS CORRECTS :

ECOLE MATERNELLE : nos quatre sections se composent ainsi :

Très petits et petits :	2 + 23 = 25
Petits et moyens :	16 + 9 = 25
Moyens et grands :	8 + 17 = 25
Moyens et grands :	8 + 16 = 24

soit un **effectif total de 99 élèves**

ECOLE ELEMENTAIRE :

nos élèves sont ventilés entre 7 sections :

CP	: 21	
CP + CE1	: 20	
CE1	: 22	
CE2	: 25	
CE2 + CM1	: 21	
CM1	: 22	
CM2	: 26	soit un total de 156 élèves

A noter que la très grande majorité des enfants scolarisés à Belloy sont inscrits à la demi pension.

LES PERSONNELS MUNICIPAUX

Pour s'occuper des enfants pendant les temps périscolaires (garderie du matin de 7h à 8h20, pause médiane de 11h30 à 13h20, garderie du soir de 16h30 à 19h), la commune emploie deux « dames de cantine », six animateurs et une animatrice coordonnatrice. Rajoutons deux AESH (accompagnantes d'élève en situation de handicap) qui n'ont pas vocation à s'occuper de l'ensemble des élèves mais sont attachées, chacune à un élève. Deux ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) apportent une assistance technique et éducative aux enseignants de notre école maternelle.

LES CONSEILS D'ECOLE

Dans chaque école existe un conseil d'école qui se réunit environ trois fois dans l'année. Il est composé des enseignants de l'école, de parents élus, de représentants de la commune. L'inspectrice de l'Education Nationale et le DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale) sont également invités. C'est une **instance importante** car elle permet de faire régulièrement le point sur la vie de l'école et les conditions de scolarité offertes aux enfants qui y sont

scolarisés (y compris le péri-éducatif). L'élection a lieu tous les ans, en octobre. Ont ainsi été élus le 13 octobre dernier représentants des parents au sein du conseil d'école :

Ecole maternelle : Mme Amel OEHLER, Mme Maéva GUESDIN, Mme Sabrina PEROD, Mme Coralie HENNEQUIN (titulaires), Mme DA SILVA PAIS et Mme Justine SIMON (suppléantes)

Ecole élémentaire : Mme Séverine PINAUD, Mme Delphine GOULAM, Mme Nabila BERTRAND, M. Benoît DEWIT et M. Stéphane AUGUSTIN (titulaires).

Toutes nos félicitations à ces parents pour leur élection mais aussi un grand merci d'avoir été candidats car, pour plagier un slogan publicitaire célèbre, pour être élus, il faut d'abord être candidats !

LE PARKING DU PARC DE LA MARLIERE

La situation internationale et ses répercussions sur la vie intérieure de notre pays ont amené le gouvernement à déclencher le plan Vigipirate renforcé (Urgence attentat) sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, nous avons été tenus de prendre plusieurs décisions pour assurer la sécurité optimale de nos enfants et, parmi ces mesures, la fermeture du parking enherbé du Parc de la Marlière. Nous sommes bien conscients de la gêne que cela a généré chez les familles (il suffit d'aller sur place le matin pour le constater) et personne ne peut penser que nous avons pris cette décision pour le plaisir car nous ne sommes pas inconscients au point de prendre volontairement des mesures qui allaient nous attirer l'ire de nos concitoyens. Au retour des congés de Noël, si nous en avons la possibilité, nous rouvrons – au moins partiellement dans la partie la plus éloignée des écoles – cet espace de stationnement.

L'école reste pour votre conseil municipal une priorité. Nous veillerons à maintenir avec tous les partenaires engagés dans la scolarité de nos enfants – en premier lieu les enseignants bien entendu – les liens de proximité indispensable pour faciliter la réussite des jeunes Belloysiens.

KERMESSE

Le 17 juin dernier, la kermesse de la Caisse des écoles a une fois de plus enchanté petits et grands. Pour débiter cette journée, les élèves de l'école maternelle ont ébloui les spectateurs avec un spectacle captivant sur le thème du voyage, transportant le public à travers le monde grâce à des danses enchanteresses. Un grand bravo s'adresse aux enseignants, aux ATSEM, et bien sûr, aux enfants qui ont donné vie à ce spectacle mémorable.

Malgré l'apparition de la pluie en fin de journée, l'enthousiasme des visiteurs et des bénévoles n'a pas été découragé. La météo clémente durant la majeure partie de la journée a permis à chacun de profiter pleinement de cet événement festif.

Les élèves de CM2 ont reçu de la part de la municipalité une calculatrice scientifique, un cadeau pratique pour les accompagner dans leur future aventure au collège.

Un immense merci aux organisatrices, membres de la caisse des écoles, Virginie, Maud et Stéphanie, ainsi qu'à tous les bénévoles et associations, dont l'aide précieuse a contribué au succès de cette journée inoubliable.

Jean-Marie BONTEMPS,
Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, enfance et jeunesse.



Voyage scolaire des CP et des CM1/CM2

Les élèves de CP de Mme Francart et de CM1/CM2 de M. Alalof ont séjourné au haras de Val en Pré à Gurgy près d'Auxerre du 12 au 16 juin 2023.

5 jours pour découvrir les bases de l'équitation, créer un lien avec son poney, s'initier à la voltige.

Mais aussi, des activités annexes : poterie, atelier du cuir, initiation aux arts du cirque, petits travaux de la ferme et veillée feu de camp sur le thème des cowboys et des Indiens.

Les CP ont été hébergés dans 2 chalets, les CM1/CM2 dans des roulottes.

La météo clémente a permis de prendre tous les repas en extérieur et de profiter pleinement du domaine, situé en pleine nature à proximité de la forêt.

Les enseignants tiennent à remercier les accompagnateurs et l'équipe d'animateurs sur place qui ont très largement contribué au bon déroulement de ce séjour riche en découvertes.

Ce projet a été élaboré avec le CP et le CM1 de l'école Albert Camus d'Ezanville. Nous avons mis en place une correspondance tout au long de l'année et 2 demi journées sportives ont eu lieu au stade de Belloy auparavant afin de faire connaissance.

Isabelle PREVOST—directrice de l'Ecole élémentaire



ADOSOCIETY : UNE AFFAIRE QUI TOURNE !

A Belloy-en-France, le club pour les adolescents entre 11 et 17 ans refonctionne depuis presque un an et a trouvé son public. Une multitude d'activités manuelles, sportives, et éducatives, des jeux, des veillées et des sorties y sont proposées. Nadège et Séléna y accueillent les jeunes pendant les périodes de vacances scolaires et se font fort de les occuper intelligemment dans une ambiance toujours chaleureuse, sereine et festive !

Pendant les congés d'Automne, l'effectif maximum (24 jeunes sur place et 20 pour les sorties) était atteint. Les deux sorties ont été plébiscitées (Parc Astérix d'une part, Parc de jeux Koesio à Cergy - réalité virtuelle et escape game géant). Veillée d'Halloween le 31 octobre, grand jeu de piste déguisés avec chasse aux bonbons.

Pour ce qui est des congés de Noël, le centre ne fonctionne que la première semaine. Au moment où sont écrites ces lignes, sont programmés le Grand Rex à Paris pour assister à la Féerie des Eaux, visionner le dernier Disney « Wish » et visiter les coulisses du cinéma avec un parcours immersif et interactif d'une part, et d'autre part, le Jardin d'Acclimatation avec le festival d'illuminations « Dragons et lanternes ». Avec un tel programme concocté par Nadège et Séléna, comment douter que, le jour venu, les effectifs d'inscrits seront, comme aux autres vacances au top ?

Bonne fin d'année à tous nos jeunes et à leurs familles et rendez-vous aux vacances d'hiver en février 2024 pour inaugurer une année que nous vous souhaitons excellente.

Jean-Marie BONTEMPS,
Maire-adjoint délégué aux affaires scolaires, enfance et jeunesse.



Notre axe de circulation principal (CD 85) se végétalise

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juin dernier, la végétalisation du CD 85 (rues du Gal Leclerc, Mirville, place du Souvenir et rue de la Croix Saint Georges) a été réalisée à la fin du mois d'octobre par une entreprise spécialisée afin de tenir compte, dans le choix des plantes, de l'orientation de la parcelle concernée, de sa place sur le trottoir. Ce sont ainsi 1068 plants répartis dans 27 massifs qui vont agrémenter cet axe routier. Le Parc Naturel régional Oise-pays de France nous a fait bénéficier, non seulement de ses conseils dans le choix des plantes mais aussi d'une subvention à hauteur de 19 000 € pour un coût total avoisinant les 29 000 euros. Des ganivelles ont été posées afin de protéger les différents massifs des véhicules conduits par des conducteurs « maladroits ». Nous attendons donc avec impatience le printemps prochain pour profiter de ce verdissement !



Trame noire : vous avez économisé 40 000 euros !

Voilà un peu plus d'un an que la trame noire est en vigueur dans notre village de 23h à 5h du matin. Cette opération a un double objectif : le premier est la préservation de la biodiversité (notamment les oiseaux et les insectes) en liaison avec les objectifs prioritaires de la Communauté de communes Carnelle Pays de France et ceux du PNR Oise Pays de France, le deuxième est d'économiser les deniers publics. S'il est impossible d'en évaluer les conséquences sur la préservation de la biodiversité qui est une action à long terme,

d'ores et déjà, il est possible de tirer un premier bilan financier sur notre facture d'électricité consacrée à l'éclairage public. Nos dépenses seront stables en 2023 par rapport à 2022 sur ce chapitre malgré la forte augmentation du prix du kwh. C'est donc environ 40 000 euros qui seront économisés au premier semestre 2023 ! Un grand merci à chacun et à chacune.

Une attention particulière accordée aux désagréments subis par nos concitoyens du quartier de la Gare

Pour rappel, la compétence en matière de gestion des activités des sociétés est de la responsabilité exclusive de la Préfecture et notamment de la DRIEAT. Dès que nous avons connaissance d'un problème rencontré à ce sujet, nous transmettons immédiatement un signalement à ce service préfectoral.

Il n'en reste pas moins que la **municipalité** n'est pas indifférente à ce dossier et se doit d'échanger avec les différentes parties prenantes afin de faciliter l'amélioration de la situation.

Suite à un entretien avec le **directeur** du site **PAPREC** et une **rencontre** avec les **habitants du quartier de la Gare**, nous pouvons constater que la construction d'un mur en limite des habitations riveraines, s'il a l'avantage de masquer les activités de la société grâce à la végétalisation du mur côté Chemin de Saint Martin (végétalisation souhaitée par les voisins de Paprec), n'empêche pas la **projection de poussières de bois** sur les habitations voisines. Une **amélioration** des installations de production de **PAPREC** est prévue et devrait être opérationnelle au **printemps prochain**. Quant aux envolées induites sur les voiries (plastique, papier, carton) Paprec effectue le ramassage Chemin de saint Martin ainsi qu'à l'entrée principale du site. Ce **ramassage** est réalisé tous les deuxièmes mercredi de chaque mois. Ce qui permettra à nos services techniques de prévoir leur passage, dans le cadre de l'entretien des espaces verts, afin d'éviter le broyage des envolées par les outils d'entretiens employés. Un grillage, à mail très fine, a également été posé, afin de réduire ces envolées.

Nous restons **attentifs** à l'évolution de ce dossier comme à celui de l'entreprise CASELAS à propos de laquelle nous avons interpellé la DRIEAT début novembre.

Rentrons nos poubelles !

Plusieurs signalements nous ont été effectués au sujet de poubelles restant sur le trottoir bien plus de temps qu'autorisé par l'arrêté municipal du 12 octobre 2018. Afin de respecter notre cadre de vie veuillez prendre connaissance de l'article 6.

Les récipients de collecte seront placés par les habitants (...) en bordure de la voie carrossable ouverte à la circulation publique la plus proche du domicile. Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir après 19h. Les récipients de collecte doivent être rentrés au plus tard à 20h le jour de la collecte.(...) Tout récipient de collecte qui ne sera pas rentré le jour de la collecte avant 20h pourra faire l'objet d'une verbalisation.

L'arrêté municipal reste consultable dans son intégralité en mairie. Je compte sur votre bienveillance afin de respecter notre cadre de vie.

Tailles des haies : La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux du 15 mars au 31 juillet. Par conséquent pensez à tailler vos haies avant la période d'interdiction, ceci favorise également le bien vivre ensemble et améliore le cadre de vie de notre village.

Jean-Claude TURBAN

Adjoint au maire délégué à l'Environnement, voirie et cadre de vie.



TRI DES DECHETS MENAGERS : DES EFFORTS A POURSUIVRE PAR NOS CONCITOYENS !



Le 3 octobre dernier, trois agents de l'équipe « Communication » de Tri-Or (syndicat intercommunal chargé de la collecte et du traitement des déchets dans notre commune) ont examiné le contenu des bacs de tri, à partir de 5h40, avant le passage du camion de collecte des emballages papiers et cartons. Cette opération s'est arrêtée à 9h15 avec l'arrivée de la pluie.

L'objectif d'un suivi de collecte est de vérifier la **bonne compréhension des consignes de tri** par les habitants et de vérifier que les agents de collecte signalent correctement les anomalies lors de leur passage. Son but est également de faire un état des lieux sur le taux de présentation des bacs de tri, sur **l'état du parc de bac** et sur leur taux de remplissage.

Durant ce passage, **9 bacs de tri ont été refusés à la collecte sur les 351 bacs examinés**. Ils présentaient des grosses erreurs telles des sacs poubelles ou bien de nombreux encombrants. Quelques erreurs ont également été déposées à côté du bac de tri avec un autocollant « Erreur de tri » pour alerter les habitants. Le lendemain de l'opération, des ambassa-

drices du tri sont allées à la rencontre des habitants pour les informer sur les différentes erreurs constatées et leur rappeler les consignes de tri.

L'équipe de prévention et de communication de Tri-Or nous a déclaré être satisfaite de la qualité du tri sur notre commune. Néanmoins, elle pense qu'**une part importante des emballages triables** est encore présente au sein des ordures ménagères (nouvelles consignes à appliquer depuis le 1^{er} janvier 2023). Les erreurs les plus fréquentes se concentrent sur les papiers d'hygiène de type essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs. Ces éléments souillés doivent être déposés avec les ordures ménagères car ils ne sont pas recyclables. Quelques emballages en sacs ou imbriqués ont également été repérés. Pour rappel, l'ensemble des emballages et papiers doit être déposé en vrac dans le bac afin de faciliter le tri des différents éléments.

Dans la mesure où la qualité du tri intervient, parmi beaucoup d'autres facteurs, dans la détermination du taux de la taxe sur les ordures ménagères qui figure sur votre avis d'imposition de la Taxe foncière, il est important que nous fassions collectivement les efforts indispensables pour améliorer la qualité du tri sur notre commune.



Jean-Claude TURBAN

Jérôme CHEVALLIER

Délégués de la commune au CA de Tri-Or

Nettoyons Belloy du 15 Octobre 2023: notre environnement plus propre

La météo clémente de ce 15 octobre a permis à une quarantaine de participants de se rassembler, et grâce à un créneau de deux heures pleinement exploité, nous avons mené une opération de collecte de déchets fructueuse, ayant un impact remarquable sur l'environnement belloisien.

L'efficacité de cette initiative n'aurait pas été possible sans le soutien renouvelé de nos partenaires.

Merci à la municipalité pour son accueil chaleureux. Rassemblés autour d'une tasse de café, cette hospitalité renforce toujours les liens entre les participants, créant une atmosphère amicale propice à la mission du jour.

Merci au parc naturel régional Oise Pays de France qui a joué un rôle crucial en fournissant l'équipement de protection nécessaire ainsi que des sacs de collecte. Ces précieuses contributions ont grandement facilité notre travail, en garantissant notre sécurité pour l'opération.

Il faut saluer une nouvelle fois la participation de PAPREC, qui a mis à disposition une benne pour les déchets encombrants.

Enfin, un immense merci à tous les participants, qu'ils soient des habitués des "nettoyons belloy" ou de nouveaux venus. Ensemble, nous avons redonné vie à notre environnement naturel, tout en sensibilisant les personnes rencontrées à l'importance de prendre soin de la nature.

Unis, nous pouvons faire la différence et contribuer à la préservation de notre précieux environnement pour les générations futures. Un grand merci à tous pour votre engagement et votre soutien continu en faveur de la nature.

Nous espérons vivement que les futures opérations intéresseront des nouveaux participants. Rendez-vous à partir de mars 2024 pour une nouvelle édition.

Jérôme CHEVALLIER



11 NOVEMBRE 2023 : Midi sonne au clocher du village : le cortège s'ébranle derrière la voiture de la police municipale qui diffuse de la musique militaire. Effet du temps nuageux propice aux averses soudaines ou du climat général particulièrement stressant ? Toujours est-il que le cortège est un peu étriqué mais, si on peut ainsi oser parodier Pierre Corneille, par un prompt renfort, nous nous vîmes beaucoup plus nombreux à l'arrivée Place du Souvenir où nous accueillait, accrochées à la clôture du monument aux morts, les photos de **Samuel PATY** et **Dominique BERNARD**, les deux professeurs victimes de la barbarie terroriste.

« Ouvrez le ban » proclame le maire, dépôt des gerbes de l'Association des Anciens combattants, du Conseil municipal et, par trois élèves scolarisés en 3^{ème}, de notre député, **Guillaume VUILLETET**. L'appel aux morts précède la sonnerie aux morts, la minute de silence puis la Marseillaise.

C'est au président de l'association locale U.N.C. (Union nationale des Combattants), **Daniel MAYOT**, que le maire donne la parole pour nous transmettre le message de son président national, Hervé LONGUET. Il rappelle que le 11 novembre est « *porteuse de la mémoire de toutes celles et ceux qui ont combattu pour la France au cours de son histoire* » et que le 23 octobre dernier, a été honorée la mémoire des 126 soldats de la paix au Liban depuis 1978. Il ajoute « *L'actualité au Levant, en Ukraine et dans d'autres régions du monde rappelle que la paix et la stabilité des Etats sont fragiles* ». « *Le terrorisme déstabilise nos démocraties* » Aussi, conclut-il, « *restons vigilants, resserrons les rangs autour de nos armées, (...) contribuons au développement de l'esprit de défense (...) pour conserver les acquis de notre démocratie et préserver notre unité nationale.* »

Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, lui succède au micro. Après un rappel des conflits qui ont endeuillé notre histoire récente, de la guerre de 14-18 jusqu'à la guerre d'Algérie sans oublier les morts pour la France lors d'opérations extérieures (dont encore trois sous-officiers en 2023) pour le maintien de la paix de par le monde, notre maire s'exclame « *Novembre 2023 : quel chaos, quelle horreur, quelle calamité par le monde en quelques mois !* » Et de citer la

s'élèvent bien haut nombre de voix pour crier avec force et énergie « Halte au feu ! Halte au feu pour le plus grand bien de leurs populations ». Et notre maire de conclure : à la veille d'une grande manifestation politique qui se veut nationale, silencieuse contre le racisme et l'antisémitisme, il n'en semble que plus évident de défendre avant tout nos valeurs démocratiques et notre devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » sans oublier « Laïcité ».



C'est par le message de **Sébastien LECORNU**, Ministre des Armées, et **Patricia MIRALLÈS** que se conclut cette cérémonie. Dans ce message, les ministres rappellent : « *C'est le 11 novembre 1923, quand André MAGNOT allume la flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.* » Tous ces morts pour la France « *ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls. (...) Aujourd'hui, la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont cessé de clamer « Vive la République ! Vive la France !* »

Lorsque Monsieur le Maire proclame « Fermez le ban ! », le soleil pointe ses rayons à travers les nuages sur notre village et illumine la Place du Souvenir comme si la nature voulait se mettre à l'unisson de la volonté de paix et de concorde exprimée par tous les Belloysiens présents

Jean-Marie BONTEMPS





REFECTION DU CHEMIN DE SAINT MARTIN

Dans le cadre de son programme annuel de réfection des axes routiers d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) a récemment donné une nouvelle jeunesse, sur le territoire communal, **au chemin de Saint Martin** (rue située dans le quar-



tier de la Gare). Rappelons qu'au cours des années récentes, l'avenue de Beaumont et le prolongement de la rue de Verdun (entre Belloy-en-France et Villaines-sous-Bois) ont déjà bénéficié de ce programme communautaire

UNE POLITIQUE CULTURELLE ATTRACTIVE

En remontant un tout petit peu dans le temps, rappelons « **Halloween**, la chasse aux fantômes » à la bibliothèque de Luzarches fin octobre, les « **Aprèm'jeux de rôles** » à la bibliothèque de Viarmes en novembre et décembre, les « **Microfolies**, musée numérique » (qui a connu un grand succès à Belloy il y a peu de temps) à Villaines sous Bois jusqu'au 19 décembre, sans parler bien entendu des neuf **bibliothèques en réseau** (dont celle de Belloy) qui vous permettent d'emprunter n'importe quel ouvrage de l'un des neuf sites (inscription gratuite).

Et cela est évident, arrêtons-nous un instant sur notre politique de coopération avec **l'Abbaye de Royaumont**, trésor archi-



tectural de notre territoire. Non seulement grâce à une participation budgétaire importante de la C3PF, tous les habitants de la communauté peuvent bénéficier d'une **entrée gratuite** à l'Abbaye de Royaumont, des concerts, conférences et autres animations proposées tous les dimanches à 15h30 (**et trop rares sont les Belloysiens qui en profitent**) mais les écoles peuvent bénéficier gratuitement également des **ateliers** organisés par l'équipe de l'abbaye en faveur des enfants (le transport reste à la charge des communes). Quatre classes de notre école maternelle ont ainsi profité d'un spectacle de Noël le 18 décembre à Royaumont et une section de l'école élémentaire s'y rendra en cours d'année. Notons également qu'une conteuse de la C3PF fera rêver les petits de l'école maternelle entre les vacances de février et celles de printemps. N'hésitez pas à vous informer sur cette politique en vous rendant

sur le portail culturel (carnelle-pays-de-france-culture.fr)

RETENEZ DÈS MAINTENANT CETTE DATE : 25 MAI 2024 !

Tous les ans, la C3PF organise une « Journée communautaire de l'Environnement » qui, grâce à la participation de nombreuses communes et associations locales attirent l'attention de notre population – enfants et jeunes mais aussi adultes – sur la nécessité de préserver notre environnement et de se soucier de la préservation de la biodiversité. Ce sont ainsi des jeux et des stands qui sont proposés.

Cette journée, après Viarmes il y a trois ans, Luzarches en 2022 et Baillet-en-France en 2023, se déroulera, **le 25 mai 2024 dans le Parc de la Marlière à Belloy-en-France**. Retenez cette date dans votre agenda dès maintenant ! Pour préparer cette journée, un concours (dessin, peinture, affiche) est proposé individuellement ou collectivement aux enfants de 3 à 14 ans. Nous comptons sur la participation active de nombreux Belloysiens et de leurs associations.

Il est encore temps d'en profiter !

Grâce à l'organisation de commande groupées d'arbres, arbustes, variétés fruitières, légumes et bulbes potagers, Plantons Le Décor vous permet de passer à l'action.

- Découvrez l'offre de végétaux proposés
- Choisissez votre point de livraison
- Sélectionnez vos produits
- Payez en ligne (Vous êtes collectivité, le paiement par mandat administratif est possible)
- Retirez vos végétaux au lieu et date choisis

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site : <https://www.plantonsledecor.fr/>

PLANTONS LE DÉCOR
Espaces naturels régionaux

espaces naturels régionaux
Communes de France

Passez vos commandes jusqu'au 11 janvier 2024 !

COMMANDE GROUPEE
arbres, arbustes,
fruitiers & variétés potagères

2023
2024

Jean-Marie BONTEMPS, Vice-président de la C3PF

* Belloy-en-Actions *



Remise de
calculatrices aux
CM2 pour leur
entrée au
collège
1 175 €



Parcours santé
39 981 €

Subventions
de l'Etat
12 064 €

Fresque
école élémentaire
8 372 €



Réhabilitation
du CD85 : 1 118 250 €

Reste à charge
pour la commune
118 250 €

Adosociety
Budget de
fonctionnement

11 000 €





Trame noire
horloge de programmation
6 200 €
Cette action a permis de
diviser par 3 la consommation
d'énergie

Huisseries
aux écoles
182 000 €
*Sub. Etat :
78 000 €
*Sub. Dpt :
47 700 €



Végétalisation du CD85
29 553 €
Subvention PNR : 19 702 €



Un riche tissu
associatif soutenu
à hauteur de
52 480 € en 2023

Colis des
Anciens
3 697 €



Des services au plus près des
habitants : Bus CIAS, Bus PMI,
Bus de l'Emploi



Thermographie
10 806 €
Prise en charge
C3PF : 30%
Mairie : 70%



Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy. Il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf aussi le site internet de la paroisse)

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ? Un livret de famille civil et le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le

mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère 13, rue Faubert 95270 Belloy-en-France Tél : 01.30.35 70.31

Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org

Curiosité de l'église de Belloy : Tête à trois visages de l'église de Belloy-en-France

Il y a dans l'église de Belloy, sur le mur nord, une tête à trois visages, qui était probablement sur un chapiteau de l'ancienne église de l'époque romane. On retrouve en France, dans des églises du XIIème et du XIIIème siècles, des pièces similaires qui représentent la Sainte Trinité, comme à Vitry (35), à l'abbaye de Fontdouce (17) et à l'église St Pallais de Saintes (17).

On représente aussi la Sainte Trinité par le triangle avec un œil en son centre, qui représente la providence de Dieu. Le mystère central de la foi et de la vie chrétienne est le mystère de la Sainte Trinité, c'est-à-dire le mystère d'un seul Dieu en trois personnes égales et réellement distinctes qui sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Les chrétiens sont baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.



Association Belloy-en-France autrement



RETOUR SUR



La Bibliothèque a participé à la **Kermesse de la Caisse des écoles avec succès**, en proposant des rébus, des charades et les fables de La Fontaine. Nous avons eu le plaisir de partager la complicité entre enfants et parents.

Aussi, pour la troisième année, l'Equipe de la bibliothèque a participé à « **OCTOBRE ROSE** » en proposant une grille de mots croisés géants qui s'est remplie très rapidement.

Très chers lectrices et lecteurs, pour cette fin d'année nous vous proposons les dernières nouveautés pour adultes (romans) et enfants (Manga, Mortelle Adèle et les Sister). N'hésitez pas à venir nous voir.

Pour retrouver le catalogue et les informations concernant les neuf bibliothèques du réseau, il vous suffit d'aller sur le portail culturel intercommunal :

<https://carnelle-pays-de-france-culture.fr/>

Les bénévoles vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

La secrétaire B. DOS SANTOS



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE à Belloy-en-France

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, organisé par le Ministère de la Culture, l'Association Belloy-en-France autrement a proposé une randonnée culturelle pour découvrir l'histoire de Belloy-en-France et son développement à travers les âges. C'est ainsi qu'une soixantaine de participants a parcouru 5000 ans d'histoire, conté par Dorothee, sur plus de 7 km. Jenna (7 ans) a raconté l'his-

toire de sa maison. Jérôme Hennequin a véhiculé les personnes à mobilité réduite, Fatima, Céline, Maria et Loredana encadraient le groupe pour assurer sa sécurité. Un rafraîchissement a été offert à mi-parcours avec la participation de l'Office de Tourisme Terres de Carnelle. Un livret de 40 pages a été remis à l'ensemble des participants à l'issue des 4h30 de visite. Une expérience à renouveler...



Pour la 3ème année consécutive, l'association Belloy-en-France autrement reprend son activité de soutien scolaire à compter du 18 novembre.

Une nouvelle conférence Santé en partenariat avec la Fondation Rothschild aura lieu prochainement.



LA JAD Association de loisirs vous donne des nouvelles

« La soie fait pour le corps ce que les diamants font pour la main. » (Oscar de la Renta).

Chers lecteurs et lectrices,

Depuis notre dernière conversation, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Patricia.



Cette fois-ci, nous donnons la parole à Jacqueline :

« Adhérente à la JAD depuis plusieurs années, en plus du plaisir de peindre sur de la soie il y règne une ambiance chaleureuse et même amicale. Je souhaite venir encore très longtemps »

Vous avez été très nombreux à venir à l'exposition de peinture sur soie et de cartonnage qui s'est tenue fin novembre. Nous espérons que cette exposition vous a plu, en ce qui nous concerne, ces deux journées ont été riches en échanges amicaux.

Aussi, quelle joie de pouvoir vous présenter nos nouvelles créations ! nous avons pensé également à vous messieurs, avec de belles écharpes.

Photos de l'exposition



Pour tous nos nouveaux et anciens lecteurs, quelques précieuses informations :

En tant que membre de l'association, vous pouvez également participer à des Ateliers mensuels de cartonnage animés par Françoise.

Les Ateliers de peinture sur soie se déroulent les mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Mme Lorraina COLLIN au 06 71 81 31 12 Présidente de l'Association.

La soie est une matière naturelle, légère, confortable et agréable à porter, elle a l'avantage de laisser respirer la peau durant l'été et de réchauffer en hiver, elle est antibactérienne et hypoallergénique.

Venez nous rejoindre et pousser la porte de notre atelier à la Maison pour tous.

Laissez sa créativité s'exprimer est source d'énergie !

Toute l'équipe de la JAD :
Lorraina, Françoise, Jacqueline C, Jacqueline, Danielle, Brigitte, Elisabeth, Ghislain, Evelyne, Lenka, Marlène, Patricia, Josefa

*Vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'Année.
Et une Très belle Année 2024*

L'Effet des Faits

1 femme sur 8 est touchée par le cancer du sein. Derrière ce chiffre, c'est une amie qui part trop vite, une maman mutilée, ce sont des vies qui sont chamboulées.

Octobre Rose Belloy ce n'est pas simplement une journée festive, sportive et solidaire. C'est aussi surtout une journée pour rappeler qu'il est essentiel de surveiller attentivement les modifications de votre poitrine par l'auto palpation, en faisant des mammographies régulièrement (minimum tous les 2 ans) et quel que soit votre âge. Grâce au dépistage précoce, la moitié des cancers du sein sont décelés alors qu'ils mesurent moins de 2 cm et ont 90% de chance d'être guéris à 5 ans. Ce message, il faut le marteler en octobre, mais aussi tous les autres mois de l'année.

Pour la 3ème année consécutive, ce n'est pas moins de 70 bénévoles qui ont œuvré pour vous offrir une nouvelle édition d'Octobre Rose Belloy.

L'Effet des faits, l'Evazion, l'ASCB, LG Sport, Baila Salsa, Carnelle Aikido Club, Couleur d'Aujourd'hui et le Sambo Villierois ont pu mettre leur énergie en commun avec CrossRoads, les Jag's cheerleading pour créer un spectacle vivant en continu.

Nous avons accueilli une trentaine de motos Customs et une dizaine de voitures d'exception qui ont pu offrir un joli run sur les routes du Pays de Carnelle pour le plaisir des grands et des petits

copilotes.

Sous un soleil exceptionnel pour la saison, la color run a rassemblé plus de 200 participants. Les démonstrations de cheerleading, de salsa, de kizomba, de country ont enchanté le tapis rose et comme chaque année, l'Evazion a mis toute sa vitalité et sa joie de vivre au service de notre cause commune.

Un grand merci à Ginette@fedlafoto pour les portraits réalisés après de jolies mises en beauté faites par Alex et Mélanie d'Artistifs et Aurore d'Institut Boréale.

En 2022, nous avons reversé 1530 € à la Ligue contre le cancer et notre action avec le CRCDF-IDF nous a permis d'être sélectionné pour recevoir le Bus Mammo Solidaire à Belloy en avril. 28 femmes ont pu profiter du dépistage à proximité.

En 2023, nous avons reversé 870 € à la Ligue contre le cancer, et 1000 € à Vaincre avec Elles. (Vaincre avec Elles est une association qui accompagne les malades et leurs proches dès l'annonce du cancer).

Pour 2024, nous sommes d'ores et déjà invités par la Ligue contre le cancer à participer au Relais des survivants. Nos équipes sont prêtes à relever le défi pour la bonne cause !



Le BEF



La Brocante 2023

Le 17 septembre dans le parc de la Marlière, a remporté un vif succès ! Les exposants étaient encore plus nombreux que les années précédentes.

La restauration était également au rendez vous

Encore merci à Thibault Sainte-Beuve pour l'utilisation de son champ pour stationner les voitures.

Le bal de l'été

Soirée dansante et barbecue.





Le beaujolais 2023



Vous étiez nombreux à cette soirée très conviviale autour d'une belle assiette de charcuterie et l'incontournable verre de beaujolais.



Un spectacle de Noël avec gouter a été offert aux enfants de la commune, le 16 décembre avec la présence exceptionnelle du **père Noël**

Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue. Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le COTAB



Le Comité d'Organisation du Téléthon à Belloy en France (Le COTAB) fête ses 10 ans et **grâce à vous**, notre plus grande fierté c'est d'avoir reversé, à la Recherche, aux enfants, aux familles, à l'A.F.M.-Téléthon, la somme de **126 667€**

Nous avons, le samedi 14 Octobre à Saint Brice, Village d'Accueil Téléthon 2023, assisté à la Première Conférence dans le Val d'Oise, de la Présidente de l'A.F.M.-Téléthon, Laurence Tiennot-Herment.

Le Thème de la Conférence était « Grace à Vous ». Elle n'a cessé de remercier les acteurs du Téléthon que nous sommes.

Les chercheurs et les familles ont insisté également sur l'importance du Téléthon.

Nous allons continuer plus que jamais, à notre niveau, d'être aux côtés de tous les Ibrahima, Ivy, Kelly et Léon, enfants des familles ambassadrices 2023.

Retrouvez toutes nos animations et articles, sur notre page Facebook : Téléthon Belloy et sur notre compte Instagram : COTAB

Grâce à vous, tout est possible, nous comptons sur vous afin que Belloy en France soit toujours présente aux côtés des enfants et de leur famille.



Belloy en France sur le toit de l'Europe (Mont Blanc) !



HATHA YOGA

Le Hatha Yoga est une discipline de « l'Être » qui peut être pratiqué par tous.

Les séances se composent de techniques posturales (asana), respiratoires (prāṇāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : ré-appropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, amélioration des fonctions vitales, etc.

Au-delà de ces bénéfices physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, installe la détente, la concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre.

Il permet de se recentrer en se reconnectant à l'essentiel et en profitant pleinement de l'instant présent.

C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.

Le mercredi de 19H30 à 21H00 Salle des fêtes Belloy-en France

Maud Brindejonc et Prisca Magistro

Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY)

La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh (Mahalingappa Ghatradyal), pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel.



L'association sportive L'EvaZion

"L'EvaZion, c'est des cours de Zumba pleins d'énergie grâce à des coachs qui déchirent, des fêtes de fin d'année incroyables, des spectacles d'enfants et une participation aux événements en soutien à des causes qui nous tiennent à cœur comme Octobre Rose!

Notre association sportive belloisienne dédiée à la zumba essaie de se développer pour continuer à vous donner satisfaction et répondre aux besoins de tous! Le sport c'est important et chacun devrait pouvoir y avoir accès...

C'est dans cette optique que le 15 novembre dernier, avec notre coach Sabine, nous vous avons proposé un cours découverte de la "Zumba gold"...La Zumba adaptée aux personnes âgées, à mobilité réduite ou à tous ceux qui souhaitent reprendre une activité physique en douceur, toujours dans la bonne humeur et la convivialité!

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de précisions...

Asso.levazion@gmail.com

It's fun, it's fitness, it's Zumba!"



Les Minis Belloisiers

Voici maintenant un peu moins d'un an que l'association des Minis Belloisiers a été créée. Merci à vous tous pour votre participation, toutes nos festivités étaient complètes (la chasse aux œufs, atelier d'Halloween et la boom d'Halloween). Des nouveaux bénévoles nous ont rejoint.

Bienvenue à Lisa, Maud, Jennifer et Anthony.

Durant l'année 2024 nous vous préparons une activité à chaque vacances scolaires.

Nous préparons aussi en amont le carnaval, Pâques et plein d'autres festivités.

L'équipe des Minis Belloisiers.



A S C B section Tir

Temps fort de l'année sportive, le mois de septembre est marqué par le renouvellement des licences des adhérents. C'est l'opportunité de retrouver tous les adhérents, d'évoquer les souvenirs de vacances et les projets à venir. Comme à chaque rentrée, le club a participé au forum des associations et assuré une animation au bénéfice d'Octobre Rose.

Nous vous avons précédemment invités à suivre les activités des gendarmes à la pointe des sciences criminelles qui s'entraînent à Belloy, en vous abonnant aux pages de l'IRCGN sur les réseaux sociaux (suivre « IRCGN » sur Facebook et « PJGN » sur Twitter).

Sachez que parmi les experts de la gendarmerie basés à Pontoise et qui s'entraînent à Belloy, une unité spécialisée en cybercriminalité a été créée en 2021 : le Commandement de la Gendarmerie dans le Cyberespace (COMCyberGEND).

Comme pour l'IRCGN, vous pouvez vous abonner à la page du COMCyberGEND et suivre l'activité passionnante des « cybergendarmes » sur le réseau social LinkedIn ou sur le site du ministère de l'intérieur.



Nos différentes disciplines pratiquées au club :

Tir à la cible :

Tir pistolet ou carabine 10 m air comprimé.

Tir couché 50 m carabine Match 22 LR.

Tir pistolet/revolver 25 m / carabine tous calibres 50 m (cible et hunter).

Tir bench rest et couché 100 m carabine tous calibres.

Ball Trap

1 fosse américaine ball-trap.

1 lanceur rabbit/parabole/chandelle.

1 parcours de chasse

Contacts : ascbtir@gmail.com

site <http://ascb.tir.free.fr>

Nos installations sont situées Rue de Verdun à Belloy-en-France.

Bien cordialement
Pour les membres du Comité Directeur
Le Président de l'A.S.C.B. section TIR
Paul DA SILVA

L'AS CARNELLE

L'AS Carnelle propose de combiner la **pratique du VTT** avec la **découverte de notre patrimoine** historique, culturel et naturel.

Au programme :

un parcours sportif chaque dimanche

un parcours familial un dimanche par mois (à partir de 10 ans).

En pédalant à travers les forêts et les sentiers pittoresques de notre territoire, vous découvrirez des trésors cachés que vous n'auriez peut-être jamais remarqués autrement.

Rétrospective des événements 2023 : Cette année a été marquée par notre première **Fête du vélo** à Belloy-en-France le 2 avril dernier, mais également par notre **week-end** annuel en **Baie-de-Somme**, qui a permis de renforcer les liens entre nos adhérents.

De plus, depuis sa fondation, l'AS Carnelle s'engage activement en faveur du Téléthon en prenant part aux divers événements organisés par le COTAB à Belloy. À cet égard, nous avons récemment proposé des itinéraires de VTT adaptés aux familles lors de la **Marche gourmande** du 14 mai, ainsi que lors du **Belloython** le 10 décembre dernier.

Nous tenons enfin à remercier la Municipalité d'avoir coordonné avec succès le **forum des associations**, qui nous a offert l'opportunité d'accueillir de nouveaux membres. A noter dans vos agendas **La rando des saveurs locales, le 2 juin 2024**



Suivez-nous sur
[@ascarnelle](https://www.instagram.com/ascarnelle)



Des questions ? écrivez-nous :

ascarnelle@gmail.com

UNE SAISON 2023 INCROYABLE POUR LE CCM BELLOY



Après une brillante saison 2022, le CCM Belloy a réalisé une de ses meilleures saisons avec plusieurs titres au niveau régional et départemental dans des disciplines différentes (Route, Cyclocross et VTT) de quoi satisfaire le président Michel PENZA.

D'un point de vue organisation, le club a su maintenir ses 4 épreuves malgré de plus en plus de difficulté à trouver des bénévoles (Le Run & Bike d'Attainville, la course de Belloy-en-France, la nocturne d'Attainville et la traditionnelle

course d'Attainville le premier week-end de septembre) avec un réel succès, affichant des nombres de participants en hausse par rapport à la saison dernière. Cela est encourageant !

D'un point de vue résultats, nos coureurs ont su répondre présents. Dès l'hiver dans les sous-bois la dynamique avait été bien lancée pour nos jeunes en cyclocross et elle s'est confirmée tout au long de la saison. C'est donc un bilan très satisfaisant pour le club, avec 29 victoires et 35 podiums, répartis sur 13 coureurs dans toutes les catégories. Sans oublier ceux qui ont aidés les copains à obtenir ces résultats. 2 prix d'équipes ont été remportés par la squadra ce qui montre la belle homogénéité de notre effectif et le bel état d'esprit qui y règne.

Les principaux résultats à retenir sont donc :

- Titres Départemental et Régional cyclo-cross + Départemental Route en benjamins pour Eloan CANU.
- Titre Départemental VTT en 30/39 ans pour Jean-Louis BOURDEVAIRE.
- Titres Départemental Cyclo-cross et Route en 30/39 ans pour Alexandre CARLIER.
- Titre Départemental Route en 50/59 ans pour Eric DELATTRE.

- Victoire au Challenge 95 en 1^{ère} catégorie pour Eric DELATTRE.
- 2^{ème} place, au Régional Cyclocross pour Marius NOËL – Roméo COURSAULT au Départemental Cyclocross en benjamins.
- 3^{ème} place, au National Cyclocross pour Eloan CANU en Benjamins ce qui permet à l'équipe de la sélection du 95 d'obtenir la médaille de bronze avec Marius NOËL et Roméo COURSAULT – Marius NOËL au départemental Route et Cyclocross en Benjamin – Vincent DUBREUIL au départemental Route en 30/39 ans.
- Participation à des épreuves d'ultra distance pour Gérard ZANKO tel que la North Cape (4300km), Race Accross France (2500km) en autonomie totale et sans assistance.

Pour la saison 2024, le club espère continuer sur cette dynamique et souhaite la bienvenue à ses nouveaux adhérents avec notamment l'arrivée de 4 jeunes. Nous remercions grandement les communes de Belloy-en-France et d'Attainville, l'ensemble des sponsors du club et tous les bénévoles (y compris les amis du club) pour leur soutien tout au long de la saison ce qui nous permet de faire vivre ce club et le cyclisme !

Le CCM BELLOY adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !!

Alexandre CARLIER



ASC BELLOY ST MARTIN SECTION FOOTBALL

Pour la saison 2023/2024 le club a engagé 22 équipes : En championnat et coupe du val d'Oise 20 équipes dont 4 en féminines.

En championnat régional et coupe de Paris 1 équipe seniors l'équipe CDM, cette équipe vient de monter au deuxième niveau régional.

1 équipe en foot loisirs

EFFECTIF

Cette saison le club a 330 adhérents et adhérentes (hausse de plus de 10%), 33 dirigeants et 5 dirigeantes pour encadrer ces 22 équipes, plusieurs dirigeants sont diplômés et nous avons aussi 3 arbitres officiels de Foot à 11.

TOURNOIS

Les tournois de juin 2023 ont été une réussite avec une très forte affluence tant en garçons qu'en filles. Nous allons organiser nos traditionnels tournois de fin d'année en juin 2024.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de BELLOY et ST MARTIN pour l'en-

tretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour nos tournois, les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2024 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2024 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la BELLE OIE restaurant bar tabac FDJ PMU à BELLOY, Aux COULEURS DE MARGO esthéticienne à BELLOY, la STE ST2C entreprise de couverture à ST MARTIN, la société FREIGHT EXPERT Romain DUBUS. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

RECHERCHE BENEVOLES

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes. C'est la première fois que nous avons 22 équipes à encadrer, n'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34 ou Didier JEAN au 01 30 35 91 32

L'aïkido

Aïkido, de la démonstration à la participation...

A l'occasion de l'événement « Octobre rose » le samedi 7 octobre, le club a effectué l'après-midi des démonstrations en invitant tous ceux qui étaient intéressés ou qui passaient par hasard à monter sur le tatami pour s'initier aux premiers gestes de cet art martial. Une occasion de tester les sensations que permettent l'exécution des techniques d'aïkido : arriver à déséquilibrer un adversaire sans mettre aucune force physique, on serait presque tenté de dire « c'est magique » !

Cette belle journée a permis à une dizaine de filles et de garçons d'essayer, mais les cours d'essai gratuits restent possibles à tout moment de l'année le jeudi soir dans la salle polyvalente.

Carnelle Aïkido Club, contact 06 16 37 20 83

Site : <https://aikidocarnelle.fr>



Félicitations à nos nouveaux Bacheliers 2023!



ARNULF
ARSLAN
BACON
BURETTE
CHARLERY
CHEMLA
DESSPORT
EUZENOT
FEUILLE
GHOUDANE

Evan
Johan
Luca
Nicolas
Angèle
Lana
Amandine
Loric
Benjamin
Sabri

GRAF
GUILLOTON
HAMEAU
JEAN PAUL
KEBBAS
LARBALETRIER
MOSTOR
MADELAINE
THORIGNY

Emilien
Jules
Giovanny
Jogens
Loubna
Clément
Janélyya
Jérémy
Abbygaël



Daniel FALEMPIN, le belloysien qui croit au Père Noël,



UNE VIEILLE FAMILLE BELLOYSIENNE

Les « Falempin » sont dans notre village depuis au moins quatre générations. Le père de Daniel était cantonnier et fossoyeur au service de la mairie. La famille habitait alors rue des Carreaux et c'est dans cette rue qu'on allait chercher l'eau à la fontaine car il n'y avait évidemment pas l'eau courante à Bel-

loy, pas davantage que le tout à l'égout. « L'hiver, il fallait casser la glace » se souvient Daniel. C'est dans cette rue que Daniel est né et a vécu chez ses grands-parents jusqu'à 6 ou 7 ans. A ce moment-là, il entre à l'école élémentaire Albert Boucher (pas d'école maternelle pour lui). Il y suit toute sa scolarité, passe et obtient son certificat d'étude le 19 juin 1963, date dont il se souvient avec une étonnante certitude. Et après ? Daniel souhaiterait suivre une formation de chaudronnier et il est inscrit pour ce faire à St DENIS mais refus paternel : il faut travailler pour faire bouillir la marmite (Daniel est l'aîné de 13 enfants parmi lesquels s'intercalent avec régularité garçons et filles) !

UNE VIE PROFESSIONNELLE ELECTRIQUE

Après « deux mois et demi » (admirez la précision) de travail à la ferme DELOUIS à Villaines-sous-Bois, le voilà embauché au mois de septembre 1963 par M. NIVIERE (maire de notre commune entre 1953 et 1983) qui possède un atelier d'électricien au Beau Jay. Il y restera jusqu'en 1976 y compris la parenthèse pour le service militaire que Daniel effectue en 1969 comme serveur au mess d'officiers à côté de Troyes. A son retour de l'armée, Daniel quitte la rue des Carreaux pour une location au « 42 rue Mirville ».

Le 1^{er} juin 1976, l'occasion se présente de postuler pour un poste chez EDF. Ni une, ni deux, EDF à cette époque, c'est une garantie pour l'avenir. Et voilà notre Daniel FALEMPIN parti à SAINT LEU D'ESSERENT comme manutentionnaire dans une centrale thermique. C'est fatigant car il décharge du charbon pour alimenter la centrale soit du train (jusqu'à 6 trains par jour) soit des péniches qui arrivent par l'Oise. C'est un parc de 400 000 t de charbon qui est prévu pour assurer la fabrication de l'électricité.

Comme ses collègues, Daniel travaille de 5h à 13h ou, en alternance, de 13h à 21h avec des astreintes le samedi et le dimanche. En 1985, la centrale ferme ses portes et Daniel est « reclassé » comme releveur des compteurs à DOMONT « Beaucoup de marche et d'étages à monter ! » Entre temps, Daniel avait quitté notre village pour occuper un logement de fonction à St LEU et s'était marié le 19 juin 1976 avec une Saint-Martinoise. Ils auront quatre enfants.

UN CITOYEN ACTIF DE BELLOY-EN-FRANCE

C'est en 1983 que le couple FALEMPIN achète une petite maison rue Faubert à Belloy. En 1994, Daniel obtient, par donation de son père, un terrain au Beau Jay où Daniel élève des chèvres. Actuellement, elles sont encore 5 mais elles furent jusqu'à 26 avec un épisode tragique en 2008-2009 quand trois chiens venus de Luzarches en ont égorgé un grand nombre (une affaire qui s'est terminée au tribunal !) mais c'est avec une certaine émotion que Daniel se souvient que ses chèvres allaient tous les jours sur l'ancien terrain de foot, traversant la Place Sainte Beuve et courant jusqu'à leur destination finale. « Un spectacle apprécié par les enfants et les adultes ! » se remémore-t-il.

Et maintenant ? Daniel ne reste pas les deux pieds dans le même sabot. « Pour rendre service », il est depuis quatre ans « l'envoyé spécial » du Père Noël dans notre village et rend visite à nos écoliers maternels et élémentaires le dernier vendredi avant les congés de Noël (encore une fois le 22 décembre dernier) pour distribuer cadeaux et friandises. Il y a deux ou trois ans, c'est un gentil petit âne qui l'a accompagné dans son périple festif pour la plus grande joie des enfants (et de leurs enseignants). Depuis trois ans, il est aussi Porte-drapeau pour l'association locale des Anciens combattants. Il officie lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre mais aussi lors des obsèques d'Anciens combattants qui se déroulent dans la région. En 2022, pendant deux heures environ, Daniel a officié sous l'Arc de Triomphe de la Place Charles de Gaulle (« Il faisait un de ces vents » tremble-t-il encore). Daniel est aussi un élément fidèle du Foyer des Anciens où il se rend tous les jeudis. Une vie de labeur qui a permis à Daniel de vivre la transformation de notre village entre les années 1950 et maintenant, une vie où Daniel a toujours voulu « rendre service ». Quelle belle expression ! Et pour conclure son cri du cœur « Mon village, c'est mes racines. Il y a rien à faire ! ».

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint.



Tribunes libres pour la majorité et l'opposition



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



Laïcité, Laïcité chérie !

C'est par une association **Liberté Egalité Fraternité et Laïcité** en rappel des valeurs **républicaines**, d'une dramatique actualité que notre maire a terminé son intervention devant le monument aux Morts, le 11 novembre dernier. « Liberté, Egalité, Fraternité », d'accord, on connaît. C'est ce qui est inscrit sur nos monuments aux morts, nos écoles, nos mairies, les palais officiels. C'est au nom de ces trois valeurs que les révolutions ont eu lieu aux 18^e et 19^e siècles en France mais aussi dans toute l'Europe, que les soldats français se sont sacrifiés pour assurer l'indépendance de notre pays ; ce sont ces trois valeurs qui, à travers le monde, ont caractérisé notre pays, le pays des droits de l'Homme. Mais laïcité ? Qu'est-ce qu'elle vient faire là ?

Et si, au fil des ans et tout particulièrement dans la période que nous traversons, la laïcité était la condition sine qua non pour que vivent la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ? Si, aujourd'hui, la laïcité était la valeur qui pouvait guider notre vie, la valeur suprême pour laquelle certains hommes ont donné leur vie, Samuel PATY ou Dominique BERNARD par exemple qui ont été sacrifiés parce qu'ils étaient professeurs et que leur tâche était, outre de développer les connaissances de leurs élèves en Histoire-Géographie, de leur insuffler les valeurs de tolérance, de respect, en un mot les valeurs de la laïcité.

Peut-on être **libre** si on est jugé en fonction de sa religion, sa couleur de peau, sa nationalité ou ses préférences sexuelles ? Est-on **égaux** si ces mêmes critères deviennent discriminants, si les règles d'antan entre le maître et l'esclave, le seigneur et le serf s'immiscent dans nos consciences contemporaines ? Quant à la **fraternité**, n'en parlons pas car elle ne peut exister entre des êtres qui ne sont ni égaux ni libres. **Au final, c'est bien la laïcité, porteuse de liberté, de respect, de tolérance qui peut permettre d'aller vers une société de liberté, d'égalité et de fraternité.** La laïcité n'est dirigée contre personne mais permet l'épanouissement de chacune et de chacun. L'ajout de cette valeur par notre maire le jour du 11 novembre n'était donc pas fortuite car, aujourd'hui, dans notre pays comme dans notre village, c'est bien la laïcité qui nous permettra réellement de vivre ensemble.

Les élus de la liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »



Connaissez-vous la taxe GEMAPI, c'est quoi la GEMAPI ? C'est la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Tous les belloisiers la payent depuis 2018 !

Figurant sur votre avis d'impôts fonciers, elle a augmenté d'environ 50% en 5 ans. Cette taxe mise en place en 2018 par notre intercommunalité **Carnelle Pays de France** est censée financer un syndicat GEMAPI, pour les aménagements et entretiens des bassins et des cours d'eau et la lutte contre les inondations. Contribuant au bien-être écologique de la ville en particulier du bois de Belloy que les anciens connaissent. Malheureusement, il n'en est rien.

Il fut un temps où la forêt était agréable et recevait régulièrement des visiteurs, les anciens décrivent le patrimoine écologique avec sa biodiversité comme un haut lieu de promenade arborée avec des cours d'eaux et des mares. Aujourd'hui, c'est une zone inondée et non entretenue, qui en plus de recevoir naturellement les eaux pluviales, reçoit aussi en continu les eaux de la station d'épuration.

Depuis plus de 6 ans, près de 6 hectares de terres agricoles sont inondés à peu près 8 mois par an privant les agriculteurs de cultiver leur terre, les cours d'eaux non entretenus jonchés d'amas de branchages et les mares débordent et rendent le bois de Belloy presque inutilisable. **Pour résumer en une phrase : il s'agit d'une atteinte à l'environnement.**

En 2018, les communes ont transféré la gestion à l'intercommunalité. Notre commune n'a pas pu réaliser ce transfert puisque. La mairie n'avait pas estimé nécessaire d'adhérer à un syndicat GEMAPI. **Le résultat est lourd : le bois de Belloy est laissé à l'abandon depuis de nombreuses années.** L'intercommunalité se trouve en difficulté depuis 2018 pour restaurer et entretenir sur le plan environnemental le bois de Belloy mais ironie du sort, instaure quand même une taxe GEMAPI aux contribuables belloisiers.

Malgré nos alertes au conseil municipal, rien n'est fait. Lorsque le problème est évoqué au conseil municipal le 28 septembre 2023, M Bontemps, 1^{er} adjoint au maire et responsable de la GEMAPI à l'intercommunalité, semble délaissé le problème et montre une attitude oisive en affirmant que cette taxe n'est pas excessive. Pourtant l'atteinte à l'environnement est avérée, les belloisiers payent une taxe sans l'intervention d'un syndicat. **La mairie ne fait pour rétablir un patrimoine local en déperdition.** Les belloisiers payent un impôt qui sert à la GEMAPI réalisée dans d'autres communes de **Carnelle pays de France** et la mairie ne fait rien pour arrêter l'hécatombe écologique pouvant s'aggraver avec le dérèglement climatique.]

Nous reviendrons sur l'atteinte environnementale et évidemment sur l'eau propre de la station d'épuration... et la loi dite sur l'eau. **Bonnes fêtes à tous ! Vos élus**

La loi impose dans la publication du bulletin municipal de prévoir un espace pour que les différents groupes puissent s'exprimer. Ces tribunes engagent leurs signataires mais en aucun cas la commune de Belloy-En-France.

Etat civil

Bienvenue

PARROT Léo	09/06/2023
MENDES Oupa-Kanocal	13/08/2023
BEYDILI Ayla	06/09/2023

Félicitations

Romain NOËL et Andréa RAZÉ	10/06/2023
Yves HÉNAULT et Sarah GRAISON	24/06/2023
Christophe ETEVENARD et Sébastien FERDINAND	26/08/2023
Yves HÉNAULT et Sarah GRAISON	24/06/2023
Sarancoumar SOUNDARAMOURTY et Marine AGUIAR	22/09/2023

Ils nous ont quittés

Alain VILTET	18/06/2023
Madeleine FRÉMONT née MINISINI	01/07/2023
Jean-Claude PINAUD	11/07/2023
Philippe LABOUTIQUE	12/10/2023
Mireille DEMAZIERE née CHALOT	12/10/2023
Maurice DAYAN	01/11/2023
Colette SALAUN née POUILLAUDE	08/11/2023
Jean-François MARCY	03/12/2023

Numéros Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 01 34 31 20 80
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21
Orthophoniste
07 85 41 69 10
Ostéopathe Mme Marrais
06 37 17 86 61

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsoul
01 34' 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

6 janvier Epiphanie avec l'Effet des Faits
7 janvier Atelier couronne/galette avec les Minis Belloysiens
21 février Atelier hôtel à insectes avec les Minis Belloysiens
25 février Range ta chambre avec l'Effet des Faits
2 mars Soirée année 80 avec le BEF
8 mars Soirée cinéma + débat avec l'Effet des Faits
9 mars Carnaval avec les Minis Belloysiens
9 et 10 mars Salon de peinture avec la Bibliothèque
17 mars Salon du bien être avec l'Effet des Faits
24 mars Salon du Vinyl par le COTAB
1 avril Chasse aux œufs avec les Minis Belloysiens
4 au 9 avril Séjour en Bretagne CCAS
10 avril Atelier plantations avec les Minis Belloysiens
5 mai Marche gourmande avec le COTAB
8 mai Commémoration du 8 mai 1945
11 et 12 mai fête patronale et feu d'artifice avec le BEF
18 mai Soirée DEZ'ILES
25 mai Journée Communautaire de l'Environnement à Belloy
2 juin Rando des saveurs par l'ASCarnelle
8 juin Bal de l'été avec le BEF
15 juin Kermesse des écoles
23 juin Boom BBQ de fin d'année avec les Minis Belloysiens
28 juin Fête de fin d'année avec L'Evazion
3 juillet Sortie avec les Minis Belloysiens
22 septembre Brocante avec le BEF

Agenda 2024

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**
Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais,
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Jean-Claude Turban, Aline Caron, Alexis Graf
Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de belloy-en-France